



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : Guadeloupe

Question écrite n° 1162

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur le type d'agriculture en Guadeloupe. Alors que les gros planteurs ont imposé un modèle de développement tourné vers l'exportation, un rapport de la Cour des comptes indique que « tant dans leur conception que leurs effets, les aides à l'agriculture des départements d'outre-mer ne sont pas parvenues à favoriser une activité compatible avec les critères de développement durable, dans ses dimensions économiques, sociales et écologiques. Exposées à une forte concurrence, avec la disparition progressive des protections douanières, les cultures destinées à l'exportation ont été l'objet de regroupements de producteurs et d'une diminution du nombre d'ouvriers agricoles. Les aides pour les maintenir ont plus servi à préserver le chiffre d'affaires que l'emploi ». À ce titre, il lui demande s'il compte réorienter le système d'aides dans le sens des intérêts des Guadeloupéens, et non du profit d'une poignée de gros planteurs.

Texte de la réponse

Les aides à l'agriculture, notamment en Guadeloupe, servent à la complémentarité et non à la concurrence entre les cultures dites d'exportation (banane, canne à sucre...) et les cultures de diversification. L'État a impulsé un plan stratégique d'ensemble afin de favoriser la montée en puissance des filières de diversification animales et végétales (soutien sur crédits nationaux, mesure législative pour favoriser le foncier, contrat d'objectifs pour les chambres d'agriculture, mise en place d'un réseau d'innovation et de transfert agricole, circulaire favorisant la production locale, mise en place d'un fonds de garantie, mesures spécifiques pour les plantes à parfum, aromatiques et médicinales...). Par ailleurs, des mesures législatives spécifiques pour l'Outre-Mer seront prises par le Gouvernement au service de la modernisation et de la diversification des productions agricoles. Dans ce cadre stratégique, le Gouvernement aura la volonté de soutenir et de développer toutes les agricultures de la Guadeloupe en particulier et des Outre-Mer en général.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1162

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juillet 2012](#), page 4358

Réponse publiée au JO le : [14 août 2012](#), page 4756